

Réf :
MACPRAP2SALM

Durée : 2 jours
14H00

Contact :

Florence OUMGHAR
02.54.96.02.60
contact@cdo-formation.fr

CDO Formation
4, rue du couvent
Millançay
41200
ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60
www.cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- ☒ Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- ☒ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- ☒ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

PUBLIC

- ☒ Personne ayant validée la formation acteur PRAP 2S ALM
(Pour les personnes ayant comme prérequis une PRAP 2S sans ALM, la durée de la formation passe à 3 jours afin de suivre le module ALM en totalité)

PRE-REQUIS

- ☒ Pas de prérequis

PROGRAMME DE FORMATION

Rappel

- ☒ Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires,
- ☒ Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles,
- ☒ Les principes de la prévention des risques,
- ☒ Les acteurs internes et externes de la prévention,
- ☒ Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie,
- ☒ Les éléments déterminants de l'activité physique,
- ☒ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail,
- ☒ Observation et analyse d'une situation de travail,
- ☒ Analyse des postes du travail,
- ☒ La proposition d'amélioration des postes de travail,
- ☒ L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- ☒ Les enjeux d'un accompagnement :
- ☒ Les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- ☒ Analyser la situation d'un accompagnement
- ☒ Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ La formation commence par un retour d'expérience sur ce que la PRAP a changé dans leur activité
- ☒ Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuelles, le travail sera transféré à l'étude des cas sur les situations des salariés
- ☒ Une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'animateur de la démarche

EVALUATION

- ☒ Certificat d'acteur PRAP 2S délivré par le réseau prévention avec une validité de 2 ans
- ☒ Il fait l'objet d'un maintien actualisation des compétences obligatoires (MAC PRAP 2S ALM) tous les 24 mois d'une durée de 14H00 dont 7H00 d'ALM.



Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR
06.30.82.18.84
a.oumghar@cdo-formation.fr